
DISCIPLES – INFOS

Nous avons une mission : faire connaître l'amour de Dieu ! décembre 2024 - n°87

Retour sur l'assemblée paroissiale

Plus de 80 personnes ont participé à l'assemblée paroissiale du mercredi 13 novembre. Après les vêpres célébrées en l'église Saint-Géry, nous avons commencé par prendre le temps de la convivialité. Ce fut l'occasion pour les participants, issus des différents relais, mouvements, groupes et services de notre paroisse de mieux se connaître.

Après le temps de la prière, les 2 équipes de l'EAP ayant préparé chaque sujet les ont présentés aux paroissiens, qui se sont répartis en deux groupes :

- La mise en place d'une équipe pour mieux accompagner les bénévoles au service de notre paroisse.
- Le jubilé universel et l'année Saint-Géry : quelles propositions pouvons-nous faire pour notre paroisse ?

Chaque groupe a ainsi pu travailler le sujet choisi.

Le groupe qui a choisi de réfléchir à l'accompagnement des bénévoles l'a fait en 4 temps :

- Quels sont nos besoins ?
- Dressons le portrait-robot de l'équipe idéale pour répondre à ces besoins.
- Comment vous sentez-vous dans votre service ?
- Temps de discussion libre

Le groupe qui a travaillé sur le jubilé universel et l'année Saint-Géry l'a fait à partir de la bulle d'indiction (le document rédigé par le pape François pour donner des points de repères pour l'année jubilaire – *pour le lire* : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/bulls/documents/20240509_spes-non-confundit_bolla-giubileo2025.html). Dans un premier temps, il s'agissait de comprendre ce qu'est une année jubilaire, puis dans un second temps, des petits groupes se sont formés pour réfléchir sur un des sujets précis évoqués par le pape (les jeunes, la paix, l'ouverture à la vie, l'écologie, les migrants, les pauvres, les personnes âgées...).

Cette assemblée s'est conclue par un temps de prière. Toutes les remontées des différents groupes seront reprises par l'EAP qui pourra faire des propositions concrètes et reviendra vers vous dans une 2^{ème} assemblée.

Maxence Leblond et Michèle Béthégnes

Pourquoi donner au Denier de l'Église ?

Le Denier de l'Église permet de faire face aux frais liés à la rémunération des prêtres, religieux et laïcs salariés. Seule notre contribution au Denier de l'Église permet à toutes ces personnes de vivre décemment et d'assurer leur mission. Il est la ressource la plus importante du diocèse. L'Église ne reçoit aucune subvention de l'État ni du Vatican. Depuis la loi de 1905 dite de « séparation des Églises et de l'État », la rémunération du clergé n'est plus prise en charge par l'État.

Les quêtes, quant à elles, permettent de couvrir les frais de fonctionnement de notre paroisse (électricité, chauffage, matériel...).

Donner au Denier de l'Église est une démarche responsable de chaque baptisé. Il permet aux prêtres d'être présents dans notre paroisse. Ils ont accepté de ne pas s'engager dans un travail salarié, mais de rester entièrement disponibles pour la communauté chrétienne. En donnant au Denier, vous faites un geste de foi, qui marque votre attachement au Christ et à l'Église.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour participer à la collecte 2024. Merci d'avance pour votre générosité, sans laquelle l'Église ne pourrait vivre. Vous pouvez donner par chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Cambrai, 11 rue du grand séminaire, 59400 Cambrai ou choisir le prélèvement automatique ou faire un don en ligne sur www.donner.cathocambrai.com.

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % de votre don au Denier, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un reçu fiscal est envoyé au donateur.

Maxence Leblond

Horaires des messes de Noël

mardi 24 décembre

16h : église Saint-Géry : célébration (sans eucharistie) pour les enfants de 3 à 8 ans et leurs familles.

Messes de la nuit de Noël :

17h : à Escaudœuvres, Saint-Martin et l'Immaculée ; 18h30 : à Proville et Saint-Géry ; 19h : à Saint-Roch et Neuville-Saint-Rémy ; Minuit : à Saint-Géry, présidée par Mgr Dollmann, précédée à 23h30 par une veillée avec des chants et pièces d'orgue de Noël.

Mercredi 25 décembre – messes du jour de Noël

09h30 : à Sainte-Olle et Saint-Louis ; 11h : à Ramillies, Saint-Druon et Saint-Géry, présidée par Mgr Dollmann. – Pas de messe à 18h15 chez les Petites Sœurs des Pauvres

Une nouvelle encyclique du pape François

« Dilexit nos » - « Il nous a aimés » - est la quatrième encyclique du pape François, publiée le 24 octobre 2024. Elle porte sur le Sacré-Cœur de Jésus. La date de cette publication coïncide avec le 350^e anniversaire de la première apparition du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial devant Marguerite-Marie Alacoque.

Le Pape François nous invite à changer de regard, de perspective et de retrouver ce qui est l'essentiel : le cœur. C'est un véritable testament spirituel ; le pape nous livre le cœur de son discernement sur les appels que l'Esprit adresse à l'Église à notre époque qui semble avoir perdu le cœur. Il nous présente le cœur comme le centre intime et unificateur de l'être humain et nous invite à changer de regard, de perspective, et de retrouver ce qui est l'essentiel : le cœur.

« Dilexit nos » s'adresse à tous, autant à ceux qui sont à l'aise avec la dévotion au Cœur de Jésus qu'à ceux qui ne le sont pas complètement. Cette encyclique s'adresse aussi à ceux qui entretiennent une certaine réserve, voire défiance, envers la dévotion au Sacré-Cœur. François rappelle que cette dévotion ne nous sépare ni ne nous éloigne de Jésus-Christ et de son amour, puisqu'elle nous oriente et nous met justement en contact avec Lui. De plus il s'attarde longuement sur la question des images du Sacré-Cœur, dont il admet volontiers qu'elles ne sont pas toutes attrayantes ou permettant l'intériorité et la prière.

Le Pape nous partage sa longue contemplation évangélique des langages de l'amour du Cœur de Jésus, notamment ses gestes, ses regards et ses paroles, tout empreints de sa douceur, de son humilité et de sa compassion.

Dans le troisième chapitre intitulé « Voici ce cœur qui a tant aimé le monde », il nous invite à adorer et vénérer la totalité de la personne du Christ à travers son Cœur. Et dans le chapitre suivant il fait référence « au côté transpercé du Christ », source de vie pour celui qui est aimé et fontaine qui étanche la « soif de son peuple ». Le cinquième chapitre, « Amour par amour » traite des dimensions communautaire, sociale et missionnaire de la dévotion au Cœur du Christ qui « nous conduit au Père, nous envoie vers nos frères ».

Le Pape termine avec cette prière : « Je prie le Seigneur Jésus Christ que jaillisse pour nous tous de son saint Cœur ces fleuves d'eau vive qui guérissent les blessures que nous nous infligeons, qui renforcent notre capacité d'aimer et de servir, qui nous poussent à marcher ensemble vers un monde juste, solidaire et fraternel. »

Michèle Béthégnes et Odile Launay

Si vous souhaitez lire cette encyclique, elle vous sera proposée à la vente (4€90) à la sortie de la messe dominicale de 11h à Saint-Géry pendant le temps de l'Avent, ainsi qu'à la maison paroissiale. Vous pouvez aussi la trouver sur le site <https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/20241024-enciclica-dilexit-nos.html>

Le réveillon œcuménique du 24 décembre

Ce mardi 24 décembre, de 19h à 23h, aura lieu le 12^{ème} Réveillon Œcuménique organisé par les chrétiens des différentes Églises de Cambrai. Ce réveillon est proposé aux personnes isolées, de toutes situations sociales, croyantes ou non, qui seront seules les 24 et 25 décembre. C'est un moment de convivialité, dans une ambiance chaleureuse, autour d'un repas festif, dans la simplicité, avec chants de Noël et animations.

Vous souhaitez participer au réveillon ?

Vous êtes seul(e) les 24 et 25 décembre, inscrivez-vous. **Vous connaissez des personnes qui seront seules les 24 et 25 décembre**, proposez-leur d'y participer. Inscriptions auprès de Monique Bastien, 06 82 62 40 09 avant le 15 décembre (le nombre de places étant limité pour respecter la capacité d'accueil de la salle).

Vous voulez aider lors du réveillon ?

Nous avons besoin de chauffeurs le mardi 24 décembre entre 18h et 19h et/ou à 23h pour transporter les invités qui n'ont pas de voiture, un beau service à la portée de tous pour partager la joie de Noël !

N'hésitez pas à contacter Marie-Anne Masquelier, au 07 69 08 63 65 (si nécessaire, laissez-lui un message). MAY et EB

Agenda

Jeudi 5 décembre : de 14h à 16h30 à la salle du cercle, rue Touchard à Neuville-Saint-Rémy, goûter-témoignage avec Élisabeth Leblon – merci de s'inscrire 3 jours avant au 06.68.28.87.01.

Samedi 7 décembre : « Parvis en vie » de 15h à 18h devant la cathédrale. Stands, crèche vivante, animations diverses et temps d'évangélisation. Adoration et confessions dans la cathédrale.

Dimanche 8 décembre : un dimanche qui prend son temps, à 9h45 salle Fénelon, accueil et café, puis partage d'évangile. A 11h, messe à Saint-Géry. À partir de 12h15, partage du repas. Pour la bonne organisation du repas, merci de s'inscrire auprès d'Agnès Marquant 06.14.35.01.63 / agnes2marq@aol.com

Lundi 9 décembre : solennité de l'Immaculée Conception. Messe à 18h à l'Immaculée, puis verre de l'amitié. Veillée « merci Marie » à 20h à la cathédrale.

Dimanche 15 décembre : accueil de la lumière de Bethléem. Messe à 15h à Saint-Géry, avec les scouts de tout notre diocèse.

Samedi 21 décembre : journée du pardon à la cathédrale. (9h30-12h et 14h-18h)

Dimanche 29 décembre : ouverture de l'année jubilaire. Messe unique à 10h30 en l'église Saint-Géry, présidée par Mgr, suivie de l'Office à 12h à la cathédrale.

Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 03 27 81 87 11

secretariat@paroissesdecambrai.com www.paroissesdecambrai.com

Accueil du lundi au samedi de 10h à 12h et du lundi au vendredi (sauf congés scolaires) de 15h à 17h

Disciples-Infos Bulletin mensuel d'information de la paroisse N.D. de Grâce – Saint-Géry de Cambrai

Directeur de la publication : abbé Maxence Leblond, curé **Comité de rédaction** : Maxence Leblond, Marie-Agnès Yameundjeu, Michèle Béthegnies. **Dépôt légal à parution. ISSN 3037-8311** **I.P.N.S.**